

**RAPPORT FINAL DE L'ÉTABLISSEMENT CONCERNANT
LE BUDGET DÉCENTRALISÉ DE PERFECTIONNEMENT**

Réseau :

Établissement :	Téléphone :
Direction :	N° d'établissement :

Nombre d'enseignantes et d'enseignants œuvrant dans l'établissement :	
Sommes allouées à l'établissement en _____ :	a

Sommes utilisées à la mi-février : <i>(reportez le montant total de la ligne b du formulaire CLP-01 : Rapport d'étape de l'établissement concernant le budget décentralisé de perfectionnement)</i>	b
--	---

Sommes utilisées entre la mi-février et le 30 juin :	
• frais de déplacement, repas et séjour	
• coût de la suppléance	
• coût du perfectionnement	
• autres coûts	
Total des sommes utilisées entre la mi-février et le 30 juin :	c

Total des sommes utilisées: $(b + c = d)$ d

SOLDE: $(a - d)$

CE BUDGET NE PEUT ÊTRE DÉFICITAIRE

Signature de la direction de l'établissement :

Signature de la personne représentant les enseignantes et enseignants au comité local de perfectionnement : *(ou à défaut, de la personne déléguée syndicale)*

Signature de la direction du réseau :

CE RAPPORT FINAL DOIT PARVENIR À LA DIRECTION DU RÉSEAU À LA FIN MAI.

11-12-2024/mj

Faire parvenir une copie par télécopieur au Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) au 514 687-4269.
Le CSSPI transmettra une copie de ce formulaire au SEPI dans un délai raisonnable suivant sa réception.

